

JACQUELINE GUILLEMIN-FLESCHER

Les constructions relatives dans le passage du français à l'anglais

On pourrait croire a priori que traduire une proposition relative en anglais ne pose aucun problème. Les données observées, à savoir quarante textes de nature différente et leur traduction publiée font cependant apparaître une grande divergence entre le français et l'anglais. Au delà des choix subjectifs que font les traducteurs, on s'aperçoit que sous certaines conditions, les structures auxquelles ils aboutissent sont systématisables. Les problèmes qui se posent sont en fait complexes aussi bien sur le plan pratique que théorique.

Définition

La question initiale concerne les critères qui permettent de proposer une définition adéquate de ce qu'on appelle traditionnellement une proposition relative. Il existe deux possibilités : la première pose simplement l'existence d'un pronom relatif dans la subordonnée qui est co-référentiel avec un antécédent qui se trouve soit dans la proposition principale, soit dans une subordonnée ou un syntagme nominal qui le précède :

- [1] Maigret entendait vibrer dans l'appareil **une voix qui n'avait rien de rassurant...**

(G. Simenon, *Maigret chez le Ministre*, p 39)

- [2] J'ai refusé, à des électeurs influents, **des services que je ne croyais pas devoir leur rendre.**

(Ibid p 105)

Pour ce qui est du français cette définition ne pose pas problème. Les relatives comportent systématiquement un pronom qui est co-référentiel avec un antécédent.

En anglais, en revanche, trois structures sont généralement considérées comme des relatives : les structures en *who* / *which*, en *that* et en *zero* :

- [3] Keely glanced around **the room, which was immaculate**

(P. Mac Donald, *Not Guilty*, p 105)

- [4] He glanced around **the rooms that were visible from the foyer**

(Ibid, p 204)

- [5] The kid sold **the bike** Ø Mark gave him for a present

(Ibid, p 140)

La définition proposée ci-dessus obligerait à exclure les exemples [4] et [5]. Trois problèmes se posent en effet :

- 1) Si on considère comme R. Huddleston & GK Pullum (2002) que *that* fonctionne ici comme un relateur et non comme un pronom, seules les structures en *who* et *which* comportent un pronom relatif.

- 2) Il s'ensuit qu'on ne peut parler de reprise d'un antécédent que dans ces seuls cas.

- 3) Pour des raisons que je préciserai par la suite, il semble difficile d'accorder aux structures en *zero* le statut de proposition subordonnée.

Si tous les cas de figure sont envisagés, on pourrait caractériser les relatives de la façon suivante : une proposition ou un syntagme nominal qui définit ou qualifie

- soit un terme qui est inclus dans la proposition ou le syntagme qui le précède (ex. 1 à 5)

- soit qui le constitue

- [6] ... she felt sorry for Brendan, which is why she allowed him to join her at Crofter Inn.

(E George, *Missing Joseph*, p 57)

Les différences qui apparaissent entre le français et l'anglais dans les traductions des propositions relatives peuvent se résumer ainsi : d'une part on constate une différenciation plus marquée en anglais qu'en français quant à la nature des subordonnées, d'autre part une tendance à intégrer les éléments subordonnés ou adjoints dans une relation plus serrée avec la proposition principale ¹.

Les marqueurs linguistiques

Il faut souligner tout d'abord le fait que les pronoms relatifs ne sont pas équivalents dans les deux langues. Alors que *qui* et *que* indiquent les positions syntaxiques de sujet et objet, *who* et *which* réfèrent principalement, mais non exclusivement, à des propriétés lexicales distinctes : animé et inanimé ². Cette distinction ne vaut en français que pour les formes interrogatives. Je n'envisagerai pas ici les relatives introduites par *qui* référant à un animé humain, dans la mesure où elles ne posent pas de problèmes de traduction particuliers. La différence de fonctionnement entre *que* et *which* est, par contre, plus complexe et joue un rôle dans la traduction des relatives dont l'antécédent est l'objet de la proposition principale.

La succession temporelle

Le premier problème entraîne un changement radical de structure syntaxique. Une expérience récente, qui a en fait motivé cette étude, l'a mis en lumière. Quinze anglophones ont été invités à traduire un texte français qui comportait une phrase du schéma suivant « ... il tira de sa poche un étui d'or qu'il tendit ouvert à Joseph » (J. Green, *Moirà*) Tous, sans exception ont traduit cet énoncé par une proposition indépendante coordonnée. Il leur a ensuite été demandé s'ils accepteraient une proposition relative. La réponse a été un *non* catégorique. La question qui se pose est la raison de cette résistance à la structure subordonnée. Avant de proposer

une explication, voyons les exemples [7] à [10] qui comportent un schéma du même ordre:

- [7] Maigret prit son temps, finit par atteindre la porte vitrée, **qu'il ouvrit**
Maigret, taking his time, finally got to the glass door **and opened it**.
(G. Simenon, *Les scrupules de Maigret*, p 42/40)
- [8] ... sans doute pour s'aider à surmonter son trouble, elle marcha vers le commutateur électrique **qu'elle tourna**.
... it was no doubt to tide her over the moment that she walked over to the door again **and switched on the light**.
(G. Simenon, *Maigret chez les Flamands*, p 167/147)
- [9] She took out a book **and opened it to the appropriate page**.
Elle prit un grand livre **qu'elle ouvrit à la page appropriée**.
(P. Macdonald, *Susceptious Origin*, p 178/243)
- [10] She pulled a scrap of paper from her sweater pocket **and handed it to Fache**.
Elle tira de sa poche un petit morceau de papier **qu'elle lui tendit**.
(D. Brown, *The Da Vinci Code*, p 91/101)

La propriété commune à ces exemples est la construction de deux instants qui se succèdent dans le temps. Bien que ces configurations, appelées traditionnellement « relatives continuatives », existent dans les deux langues, les données observées permettent de constater que les conditions sous lesquelles elles apparaissent en anglais sont plus limitées qu'en français.

La localisation temporelle joue un rôle prépondérant en anglais. Lorsqu'une succession d'événements est représentée, on constate une préférence pour des propositions indépendantes qui accordent à chaque instant dans le temps le même statut. En français, cette structure n'est pas contraignante. L'expression du deuxième événement peut apparaître dans une prédication secondaire, à savoir une proposition relative. Comme en témoigne la réaction d'anglophones à mon premier exemple, lorsque les critères qui conditionnent les exemples [7] à [10] sont en jeu, traduire les relatives des énoncés français par des relatives en anglais, sera considéré comme peu naturel. Il convient cependant de définir ces critères de façon plus précise. Au critère de la localisation temporelle s'ajoutent d'autres critères : la contrainte sera, en effet, plus forte lorsque

- 1) le pronom relatif en français représente l'objet de la proposition relative
- 2) l'antécédent est également l'objet de la proposition principale
- 3) le sujet de la proposition principale réfère à un animé humain.

L'objet d'une proposition est généralement considéré comme peu déterminé du fait qu'il est régi par le verbe et qu'il réfère dans la majorité des cas, à un élément inanimé. Contrairement à *que*, qui est fondamentalement un pronom indéfini, *which* implique l'existence d'un antécédent qui a été établi ou postulé. Il s'ensuit qu'il se situe à un degré de détermination plus élevé que *que*, et d'autre part qu'il focalise l'antécédent.

Dans la mesure où le sujet d'une proposition

- est généralement déjà identifié ou postulé
- régit le procès exprimé par le verbe

il est généralement plus déterminé que l'objet. On remarquera que dans les exemples [1] à [10] qui sont en ceci représentatifs de la majorité des exemples de mon corpus, le sujet réfère à un animé humain. La focalisation de l'objet est de ce fait ressentie comme peu naturelle.

La relation entre le sujet et le prédicat de la proposition relative est en outre primordiale. Plus l'agentivité du sujet est marquée, plus la structure sera incompatible avec une relative. Le degré d'agentivité du sujet dépendra d'un ou de plusieurs des critères suivants :

- la présence du passé simple en français qui implique une clôture temporelle
- la présence d'une localisation temporelle tel qu'un syntagme adverbial par exemple
- un verbe dont les propriétés lexicales impliquent un changement d'état.

Il a souvent été affirmé qu'une relative « continuative » est équivalente à une proposition principale. Si les traducteurs se sentent contraints, sous certaines conditions, à traduire les relatives par des propositions principales, c'est qu'il y a nécessairement une différence entre les deux structures. On pourrait penser a priori que celle-ci est due au fait qu'on ne peut attribuer une référence au pronom relatif que par le biais de son antécédent. C'est cependant également le cas pour *he*, *she* ou *it*. Ces pronoms peuvent, en revanche, apparaître dans une proposition indépendante. Bien que dépendant de leurs antécédents d'un point de vue sémantique, ils sont autonomes sur le plan syntaxique. A l'exception du pronom *which* qui reprend une prédication, comme dans l'exemple [6], un pronom relatif en anglais figure rarement en position initiale dans une nouvelle phrase. Une proposition relative implique un degré de désassertion, et ne peut donc atteindre le statut d'assertion au sens strict. Bien qu'elle puisse exprimer un instant qui succède à celui de la proposition principale, la relative qualifie l'antécédent ; cet instant n'est donc pas localisé dans le temps de la narration.

La coïncidence temporelle

Lorsque la relation entre la proposition principale et la relative en français est une relation de coïncidence et non de succession, et que le pronom reprenant l'antécédent est en position sujet dans la relative, une proposition subordonnée est généralement maintenue en anglais mais comme en témoignent les exemples [11] à [14], la relative est transformée en subordonnée temporelle.

- [11] Il était sûr que **ceux qui fronçaient les sourcils** en le voyant, ou qui se retournaient, se disaient:
Tiens! On croirait Maigret.
When anyone peered at him with a puzzled frown, and turned

back to look at him, he felt sure that they were thinking:
 "Good Heavens! That might almost be Maigret!"

(G. Simenon, *Maigret à Vichy*, p 27/22)

[12] ... elle demeurait immobile sur sa chaise, les yeux fixés sur les mains adroites de Mme Legras **qui brodaient une branche de rosier** dans le coin d'un mouchoir.

... she remained motionless upon her chair, her eyes fixed on the skillful needle of Mme Legras **as it filled in the outline of a cluster of rosebuds** in the corner of a handkerchief.

(J. Green, *Adrienne Mesurat*, p 234/135)

[13] ... the first question he could ever remember asking his Aunt Petunia was how he had got it (the scar on his forehead) "**when your parents died**, she had said.

... la première question qu'il se rappelait avoir posée à sa tante Petunia, c'était : comment lui était-elle venue (la cicatrice sur son front)

- Dans l'accident de voiture **qui a tué tes parents** avait-elle répondu.

(J.K. Rowling, *Harry Potter and the Philosopher's Stone*, p 20/29)

[14] Caroline peered at Dave **as he obediently descended the porch steps...**

Caroline ne quitta pas des yeux **le jeune homme qui descendait les marches...**

(P. Mac Donald, *Suspicious Origin*, p 258/347)

En français l'antécédent est qualifié par la relative dans les exemples [11] et [12], et identifié par la relative en [13] et [14], alors qu'en anglais c'est la relation temporelle entre les deux propositions qui est marquée.

Maintien de la relative

Lorsque la succession ou la coïncidence dans le temps n'est pas en jeu, la relative peut être maintenue en anglais, sauf dans les conditions que je préciserai par la suite. Le choix entre *which* et *that* lorsqu'il y a lieu, est relativement complexe. A l'origine la construction en *that* faisait bloc avec le terme qu'il définissait. La structure en *which*, introduisait en revanche une nouvelle prédication. Cela implique que l'antécédent est qualifié avec *which*, alors qu'avec *that*, il n'a plus un statut d'antécédent, il s'agit simplement d'un terme qui est défini par la proposition qui suit. Cette distinction entre les deux structures s'est estompée dans une certaine mesure en anglais contemporain. Dans certains exemples la distinction entre prédication intégrée et prédication distincte est d'ailleurs indécelable.

Il reste néanmoins que dans bon nombre d'exemples la différence entre ces deux statuts tient toujours. Il est difficile d'aborder ici cette problématique dans toute sa complexité. Je me limiterai donc à quelques cas de figure.

That contraignant

- Lorsque, en français, l'antécédent réfère à un objet inanimé et que
- le pronom qui le reprend est sujet dans la relative comme en [15] et [16]

[15] ... imaginez **le rire qui s'élèverait au-dessus de leur cadavre...**

Imagine **the laugh that would rise above their corpses...**

(E. Wiesel, *Les portes de la forêt*, p 11/3)

[16] It wasn't that being awake in the night was so bad, in and of itself. It was **the thoughts that plagued you** when you lay awake.

Non que ne pas dormir la nuit fût désagréable en soi. C'était les **idées qui lui venaient** qu'elle redoutait.

(P. Mac Donald, *Suspicious Origin*, p 183/250)

le critère d'agentivité s'applique à nouveau dans le choix entre une construction en *which* ou en *that*. En d'autres mots, si le verbe qui représente le procès dans la relative implique un degré élevé d'agentivité comme, par exemple, lorsqu'il exprime un changement d'état, il ne sera pas a priori compatible avec *which*. En anglais, un objet inanimé ou une notion abstraite peut difficilement être agent d'un procès. Etablir une frontière nette entre un degré faible ou élevé d'agentivité ne va pas de soi. Il y a cependant des cas indiscutables d'agentivité marquée comme en [15] et [16] où une traduction en *which* serait ressentie, sinon comme a-grammaticale, du moins comme peu naturelle en anglais. On notera que *that* apparaît dans les deux traductions.

Il suffit de comparer [15] et [16] avec [17] et [18]

[17] But instead of looking at **the teeth, which were** in good condition ...
 Liftin ... turned the skull...

Mais au lieu d'examiner les dents, **qui étaient ... en bon état ...** Liftin retourna le crâne...

(P. Leon, *A Noble Radiancy*, p 12/22)

[18] C'est insuffisant pour prouver qu'il s'agit de cultivateurs débutants ... en raison **de nouvelles conditions d'existence qui leur auraient été imposées.**

This is not enough to prove that they are newcomers to horticulture ... owing to **new living conditions which were imposed on them.**

(C. Levi-Strauss, *Anthropologie structurale*, p 123/110)

pour constater que lorsque le verbe exprime un état ou une orientation passive, le critère évoqué plus haut n'est plus en jeu.

Dans l'exemple [17] deux critères sont à prendre en compte :

- a) le fait que le verbe a une valeur purement statique et
- b) le fait qu'une structure en *that* construirait une valeur différente.

La propriété *be in good condition* s'appliquerait en effet à un sous-ensemble du terme *teeth* au lieu de qualifier la totalité.

Which contraignant

Lorsque l'antécédent en français

- réfère à un objet inanimé et

- qu'il est mis en relation avec un terme désignant un animé humain par un pronom au génitif dans la proposition principale, comme en [19] et [20]

[19] ... il retrouvait son bureau qu'il avait quitté à une heure du matin .
He returned to his office, which he had not left until one o'clock that same morning...

(G. Simenon, *Maigret et le fantôme*, p 61/51)

[20] He was fairly easy to spot with his shaved head and his leather jacket, which hung off his narrow frame.
Il était assez facile à identifier, avec son crâne rasé et son blouson de cuir qui flottait sur sa frêle carcasse.

(P. Macdonald, *Not Guilty*, p 87/109)

en anglais, le degré de détermination de l'antécédent est saturé. Il peut de ce fait être suivi de *which*, exprimant une nouvelle prédication, mais non d'une structure en *that* qui le redéfinirait par une propriété distinctive. Du fait qu'en français, il n'y a pas deux structures distinctes, le génitif *son bureau* ne pose pas de problème.³

La structure en zéro

J'en viens à présent au troisième type de relative en anglais : la structure en zéro. Comme je l'ai déjà signalé plus haut, ce type de relative est à différencier des structures en *which* ou en *that* en ce qu'elle semble former avec le terme qu'elle définit, un syntagme nominal et non une proposition subordonnée. Dans l'exemple [21] par exemple

[21] She took the card and slipped it into the pocket of the brown sweater she was wearing
Elle prit la carte et la glissa dans la poche du cardigan brun qu'elle portait.

(D. Leon, *A Noble Radianc*e, p 187/192)

le terme *sweater* est identifiable dans un paradigme de possibles grâce à une propriété ou une situation qui le caractérise.

Il a été affirmé que la structure en *that* est toujours substituable à la structure en zéro⁴. Cette constatation n'est cependant pas corroborée par les données observées.

Les critères qui apparaissent dans mon corpus peuvent se définir de la façon suivante :

a) lorsque le pronom relatif en français est sujet de la structure relative, *that* est contraignant, comme par exemple en [22] et [23]

[22] Dans le vol, je décompose le rapport qui unit un homme et sa propriété.
With the act of stealing, I destroy the relation that joins a man and his property.

(G. Deleuze, *Spinoza: philosophie pratique*, p 50/34)

[23] The owls are nothing compared to the rumours that are flying around

Les hiboux, ce n'est rien comparé aux rumeurs qui circulent...

(J.K. Rowling, *Harry Potter and the Philosopher's Stone*, p 19/14)

En français, comme je l'ai déjà indiqué, *qui* est alors contraignant.

b) Lorsque le pronom relatif introduit une proposition comme en [24] et [25] la relative est compatible à la fois avec *that* et avec zéro

[24] ... je suis incapable de vous répéter son raisonnement, et surtout les détails techniques qu'il fournit à l'appui de son opinion.

... I'm incapable of giving you chapter and verse of all his arguments and particularly of the technical details he provides to support his verdict. (/ that he provides to support his verdict)

(G. Simenon, *Maigret chez le ministre*, p 26/21)

[25] While I was still a baby, my father washed me and fed me and changed my nappies and did all the millions of other things a mother normally does for her child. (/that a mother normally does for her child)

Lorsque j'étais encore bébé, c'était mon père qui me lavait, me nourrissait, changeait mes langes et faisait les milliers d'autres choses que les mères font d'habitude pour leurs petits.

(R. Dahl, *Danny the Champion of the World*, p 8/9)

c) Lorsque, en français, l'objet de la proposition principale

- est également l'objet dans la relative et
- est suivi d'un verbe seulement comme en [26] et [27] ou d'un verbe + syntagme prépositionnel comme en [5], la structure en zéro apparaît en anglais de façon quasi-systématique :

[26] Lange Koch ... me décrira avec simplicité ... les heures terribles qu'il vécut.

Lange Koch ... described to me very simply the fearsome hours he had lived through.

(J. Malaurie, *Les derniers rois de Thulé*, p 479/325)

[27] Par la suite, la révolution de 1958 privera leurs chefs, les cheikhs, des vastes domaines fonciers qu'ils contrôlaient ...

Subsequently the 1958 revolution robbed their leaders, the sheikhs, of the vast tracts of land they had controlled ...

(P. Claude, *Le Monde/ Guardian Weekly*, 04-09-2004 / 17-09-2004)

Bien qu'aucune règle syntaxique ne serait enfreinte si l'on substituait *that* à zéro, le fait que dans les exemples relevés qui correspondent au cas c) les traducteurs choisissent presque systématiquement la structure en zéro, tend à indiquer une préférence instinctive. Si un choix théoriquement possible est en fait rarement réalisé, cela implique que la traduction relève d'une approche linguistique fondée sur la probabilité plutôt que sur la possibilité.

Proposer une relative en *that* comme étant systématiquement substituable à zéro semble relever d'une position théorique qui considère la structure

en *zéro* comme dérivée de la structure en *that*. Je défendrai cependant la position qui consiste à les envisager comme deux structures distinctes, le degré d'intégration au terme défini étant plus marqué dans la structure en *zéro*.

Dans les exemples [26] et [27], de même qu'en [28] et [29]

[28] **The definition I adopt** is designed to apply directly to the most important case, the justice of the basic structure.

La **définition que j'adopte** est conçue pour s'appliquer directement au cas le plus important, celui de la justice de la structure de base de la société.

(J. Rawls, *A Theory of Justice*, p 11/37)

[29] He was perfectly prepared to lie to give her **the answer she wanted**.
Il était parfaitement disposé à mentir pour lui donner **la réponse qu'il souhaitait**.

(F. Conroy, *Body of Soul*, p 142/223)

le terme défini, par exemple *the definition* en [28], *the answer* en [29] est objet, à la fois dans la principale et dans la relative où elle précède le sujet. Le sujet de la relative est systématiquement un pronom qui représente un animé humain. Celui-ci est suivi d'un verbe qui n'a pas de valeur prédicative, le verbe ne servant qu'à identifier l'objet qui le précède, cf. *the definition I adopt / the answer she wanted*. L'ensemble semble donc correspondre davantage à un syntagme nominal qu'à une proposition subordonnée. En français, le pronom *que* est obligatoire et entraîne nécessairement une subordination.

Syntagme prépositionnel

La tendance à intégrer les éléments de la relative en français dans une relation plus serrée avec la proposition principale en anglais, apparaît également dans d'autres structures, dont les plus frappantes sont :

- a) un syntagme prépositionnel
- b) un participe présent
- c) un adjectif

Je ne traiterai ici que les cas qui correspondent à une fréquence élevée, à savoir a) et b)

Les conditions sous lesquelles une relative en français est traduite par un syntagme prépositionnel concerne essentiellement la localisation de deux termes l'un par rapport à l'autre, dont l'un est l'antécédent et l'autre un terme de relative. La nature de la relation entre les deux termes et l'éventail des propositions auxquelles le traducteur a recours varie d'un énoncé à l'autre, mais parmi les plus fréquents, on peut citer la localisation spatiale, par exemple :

[30] Saddam Hussein donnera personnellement l'exemple en supprimant

le "Al-Tikriti" qui suivait son nom...

Sadam personally set an example by removing the "Al-Tikriti" after his name...

(P. Claude, *Le Monde/Guardian Weekly*, 04-09-2004 / 17-09-2004)

[31] I would need a light if I was going to find him. I took **the torch from the bench in the workshop**.

J'allais avoir besoin de lumière, si je voulais le retrouver. Je m'emparai donc de **la torche qui se trouvait sur l'établi**.

(R. Dahl, *Danny the Champion of the World*, p 27/33)

Ce type de localisation est cependant loin d'être exclusif : les prépositions qui apparaissent couvrent toute une gamme de relations, par exemple :

[32] ... elle se mit à regarder **les deux taches rectangulaires que faisait le soleil** sur le tapis devant les fenêtres.

... she began to stare at **two rectangles of sunlight** that lay upon the carpet beneath the windows.

(J. Green, *Adrienne Mesurat*, p 8/5)

[33] His astonishment gave way to **something like unbelief**.

Son étonnement fit place à **quelque chose qui ressemblait à de l'incrédulité**.

(F. Conroy, *Body and Soul*, p 140/221)

En français la relation entre les deux termes est exprimée par un verbe. La suppression du verbe en anglais permet d'intégrer la localisation à la proposition principale. En français le terme qui correspond à l'antécédent dans la principale est qualifié dans la subordonnée. En anglais, il n'y a pas de qualification. L'ensemble proposition principale + syntagme prépositionnel forme bloc.

La structure participiale

Un participe présent apparaît fréquemment en anglais lorsque le verbe de la relative dans l'énoncé français est à l'imparfait, mais c'est plus particulièrement le cas lorsque la proposition relative est introduite par un prédicat subjectif tel que *sentir*, *entendre*, *voir*. Les formes les plus courantes relèvent de la perception visuelle et auditive :

[34] At the bridge, **he looked down** into the water and saw a long-tailed rat swimming slowly away from him.

Depuis le pont, **il regarda vers** l'eau et aperçut un rat à longue queue qui s'éloignait en nageant.

(D. Leon, *The Death of Faith*, p 195/179)

[35] Elle ... **entendit des pas qui s'éloignaient** d'elle et **une porte qui se refermait**, puis derrière la porte un bruit de voix.

She could hear footsteps dying away down the passage, the noise of a door being closed and the murmur of voices behind it.

(J. Green, *Adrienne Mesurat*, p 79/40)

La situation qui fait l'objet de la perception peut être représentée dans les deux langues par deux constructions distinctes. La première est une

complétive avec verbe à l'infinitif :

- [36] Elle entendit Germaine marcher derrière elle et se diriger vers le canapé...
Behind her she heard Germaine walk to the sofa ...
(J. Green, *Adrienne Mesurat*, p 86/50)
- [37] Keely looked out and saw Dylan get on his bike and start down the driveway.
Keely regarda Dylan enfourcher son vélo et descendre l'allée.
(P. MacDonald, *Not Guilty*, p 28/40)

La relation est alors envisagée d'un point de vue externe, en d'autres mots comme un fait objectif.

Lorsque la relation est représentée de façon subjective, plus précisément lorsqu'elle est envisagée par une instance qui correspond soit au sujet de l'énoncé, soit à un sujet explicite dans le contexte antérieur, la structure exprimant la perception sera :

- en français, une subordonnée relative avec un verbe à l'imparfait
 - en anglais, une subordonnée introduite par un participe présent
- [38] A travers la vitre, ils apercevaient une très jeune fille qui parlait avec une joyeuse animation.
Through the glass panes they could see a teen-age girl chattering away with cheerful animation.
(G. Simenon, *Maigret à Vichy*, p 149/139)
- [39] He took a seat and stared at the theater curtains looming in the darkness right in front of him.
Il s'assit sur un siège, leva les yeux vers les rideaux de théâtre qui se dressaient devant lui, menaçants dans la pénombre.
(F. Conroy, *Body a Soul*, p 68/113)

Les structures des deux langues expriment le même degré de subjectivité. La subjectivité n'est cependant pas exprimée de la même façon dans les deux cas, ce qui implique qu'il y a une différence entre, ce que véhiculent les deux structures :

- en français il y a reprise de l'antécédent par le biais du pronom relatif, et le verbe est un verbe principal
- en anglais il n'y a pas de pronom et par conséquent pas de reprise d'un terme dans la principale. D'autre part, le verbe est au participe présent.

Cette différence implique une fois de plus qu'en français on a une subordonnée qui qualifie l'antécédent (par exemple, en [38] *une jeune fille, qui parlait...*) alors qu'en anglais on a une complétive qui fait partie intégrante de la principale : *a teen-age girl chattering away*.

Conclusion

En conclusion, une différence apparaît clairement entre la façon dont on

introduit les éléments adjoints dans un discours en français et en anglais. Alors qu'en français on a constamment recours à une subordonnée qui qualifie un terme de la principale, en anglais on établit, tout au moins dans les cas prototypiques, une distinction entre les propositions subordonnées en *which* qui qualifient un élément de la principale, et les relatives déterminatives en *that* et *zero* qui les définissent. Par ailleurs, lorsque la nature de la relation le permet, la subordonnée sera réduite en anglais à un syntagme prépositionnel ou un adjectif, de façon à ce que la suppression du verbe permette d'intégrer les éléments secondaires à la proposition principale. Cette tendance à l'intégration apparaît également, mais à un degré moins marqué, dans l'emploi d'une forme verbale non-conjuguée comme le participe présent.

Lorsque la relation entre la principale et la relative en français implique la coïncidence temporelle, celle-ci sera spécifiée en anglais par une subordonnée temporelle et lorsque la succession dans le temps est en jeu, l'anglais aura recours, sous les conditions précisées, à une deuxième proposition principale qui accorde un statut équivalent aux deux événements représentés.

Bibliographie

- Corpus**
- D. BROWN, *The Da Vinci Code*, Londres, Corgi Books, 2003, 2004. Traduction, D. Roche, *Da Vinci code*, Paris, J.-C. Lattès, 2004
- P. BOURDIEU, *La Distinction*, Paris, Les Editions de Minuit, 1979. Traduction, R. Nice, *Distinction*, Londres, Routledge & Kegan, 1984
- M. CANTO-SPERBER, « Socrate » in J. Brunshwig (ed.), *Le savoir grec : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1996. Traduction, C. Porter & D. Jouhaud, "Socrates", in J. Brunshwig (ed.), *Greek Thought*, Harvard University Press, 2000
- L. CARROLL L. *Alice's Adventures in Wonderland*. Traduction, Parisot H. *Les aventures d'Alice au pays des merveilles*, Paris : Aubier-Flammarion bilingue, 1865, 1970.
- N. CHOMSKY N. *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, Massachusetts, The M.I.T. Press, 1965. Traduction française : Milner J.-C., *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris : Seuil, 1965.
- F. CONROY, *Body & Soul*, New York, Delta Books, 1993. Traduction, N. Akrouf, *Corps et âme*, Paris, Gallimard, « Folio », 1996.
- R. DAHL (1977), 1978, *Danny the Champion of the World*, Penguin Books, Harmondsworth, Middlesex, « Puffin Books ». Traduction, Léger J.M., *Danny le champion du monde*, Paris, Stock, 1978.
- G. DELEUZE, *Spinoza Philosophie pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, 1981, 2003. Traduction, R. Hurley, *Spinoza Practical Philosophy*, San Francisco, City Lights Books, 1988
- M. FOUCAULT, "Il faut défendre la société", Paris, Gallimard/Seuil, 1997. Traduction, D. Macey, "Society Must be Defended", New York, Picador, 2003
- P. GAGNAIRE, *La cuisine immédiate*, Paris, Robert Laffont, 1988.

- E. GEORGE, *Missing Joseph*, Londres, Bantam Press, 1993. Traduction, D. Wattwiller, *Mal d'enfant*, Paris, Presses de la Cité, 1994
- E. GEORGE, *The Evidence exposed*, Londres, New English Library, 1999. Traduction, D. Wattwiller, *Un petit reconstituant*, Paris, Presses de la Cité, 2000
- J. GREEN, *Adrienne Mesurat*, Paris, Plon, "Poche", 1927. Traduction, H. Longan Stuart, *Adrienne Mesurat*, New York, Holmes & Meier, 1991
- J. GREEN, *Moïra*, Paris, Plon, « Poche », 1950. Traduction, D. Folliot, *Moïra*, Londres, Quartet Encounters, 1988
- J. GRISHAM, *The Rainmaker*, New York, A Dell Book, 1995. Traduction, E. Wessberge, *L'idéaliste*, Paris, Laffont, "Pocket", 1997
- J. GRISHAM, *The Summons*, Londres, Arrow Books, 2002. Traduction, P. Berthon, L'héritage, Paris, Laffont, « Pocket », 2005
- P.D. JAMES, *A Taste for Death*, New York, Ballantine Books, 1986, 1999. Traduction, L. Rosenbaum, *Un certain goût pour la mort*, Paris, Mazarine, 1987.
- P.D. JAMES, *The Murder Room*, Londres, Penguin Books, 2003. Traduction, Demange O., *La salle des meurtres*, Paris, Fayard, 2004
- C. LEVI STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, 1974. Traduction, C. Jacobson, *Structural Anthropology*, New York, Basic Books, 1963
- C. LEVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, 1976. Traduction, Weightman J.& D., *Tristes tropiques*, New York, Pocket Book, 1977.
- D. LEON, *A Noble Radiance*, New York, Penguin Books, 1998, 2003. Traduction, W.-O. Desmond *Noblesse oblige*, Paris, Calmann-Lévy, « Points », 2001
- D. LEON, *The Death of Faith*, Londres, Pan Books, 1997. Traduction, O. Desmond, *Péchés mortels*, Paris, Calmann-Lévy, "Points", 2000
- A.A. LONG, « Language » in J. Brunshwig (ed.), *Greek Thought*, Harvard University Press, 2000. "Théories du langage" in J. Brunshwig (ed.), *Le savoir grec : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1996
- P.MACDONALD, *Not Guilty*, New York, Pocket Books, 2002, 2003. Traduction, F. Cartanu, *Un coupable trop parfait*, Paris, Albin Michel, "Poche", 2002
- P.MACDONALD, *Suspicious Origin*, New York, Pocket Books, 2003, 2004. Traduction, M. Lederer, *Origine suspecte*, Paris, Albin Michel, "Poche", 2003
- J. MALAURIE, *Les derniers rois de Thulé*, Paris, Plon, "Terre Humaine", 1976. Traduction, A. Foulke, *The Last King of Thule*, Londres, Jonathan Cape Ltd., 1982.
- P. PELLEGRIN, « Aristote » in J. Brunshwig (ed.), *Le savoir grec : dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1996. Traduction, R. Guerlac & A. Slack, "Aristotle", in J. Brunshwig (ed.), *Greek Thought*, Harvard University Press, 2000
- J. RAWLS, *A Theory of Justice*, Londres, Oxford University Press, 1972. Traduction, C. Audard, *Théorie de la justice*, Paris, Editions du Seuil, 1987
- J.K. ROWLING, *Harry Potter and the Philosopher's Stone*, Londres, Bloomsbury, 1997. Traduction, J. F. Ménard, *Harry Potter à l'école des sorciers*, Paris, Gallimard, 1998
- G. SIMENON, *Les scrupules de Maigret*, Paris, Presses de la Cité, 1958. Traduction, R. Eglesfield, *Maigret has Scruples*, New York, Harvest Book, 1988
- G. SIMENON, *L'affaire Saint-Fiacre*, Paris, Pocket, 1976. Traduction, R. Baldick, *Maigret on home ground*, Hamondsworth, Middlesex, 1967
- G. SIMENON, *Maigret à Vichy*, Paris, Presses de la Cité, 1968. Traduction, E.

- Ellenbogen, *Maigret in Vichy*, New York, Harvest Book, 1969
- G. SIMENON, *Maigret au Picrat's*, Paris, Presses Pocket, 1951. Traduction, D. Woodward, *Maigret in Montmartre*, New York, Harvest Book, 1989
- G. SIMENON, *Maigret chez le ministre*, Paris, Presses de la Cité, 1954. Traduction, M. Budberg, *Maigret and the Calame Report*, New York, Harvest Book, 1969
- G. SIMENON, *Maigret chez les Flamands*, Paris, Fayard, 1932. Traduction, G. Sainsbury, *Maigret and the Flemish Shop*, New York, Harvest Book, 1990
- G. SIMENON, *Maigret et le fantôme*, Paris, Presses de la Cité, 1964. Traduction, E. Ellenbogen, *Maigret and the Apparition*, New York, Harvest Book, 1980
- M. TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard, 1967, « Folio », 1972. Traduction: Denny N., Harmondsworth, Middlesex, « Penguin Books », 1974.
- E. WIESEL, *Les portes de la forêt*, Paris, Editions du Seuil, 1964. Traduction, F. Frenaye, *The Gates of the Forest*, New York, Schocken Books, 1966

Le Monde, 04/09/2004, 3/10/2004 5/11/2005

Guardian Weekly, 17/09/2004, 15/10/2004, 7/11/2005

Le Monde Diplomatique, août 1999

Références

- R. FLINTHAM, 2003, "Des propriétés discursives des relatives appositives" in A. Celle & S. Gresset (eds.), *La Subordination*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp 132-150
- R. FLINTHAM, 2004, "Ordre discursif et choix du relatif; quelques remarques sur which et who" in L.Gournay & J.M. Merle (eds), *Contrastes*, Paris, Ophrys, pp 203-212
- B. FOX & S.A. THOMPSON, 1990, "A Discourse Explanation of the Grammar of Relative Clauses in English Conversation" in *Language*, vol 66, N°2, pp297-316
- J. GUILLEMIN-FLESCHER, 1981, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais: problèmes de traduction*, Paris, Ophrys
- J. GUILLEMIN-FLESCHER, 1984, "Enonciation, perception et traduction", in *Langages* N°73, Paris, Larousse, pp 74-95
- R. HUDDLESTON, G.-K. PULLUM, & al, 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press
- P. LE GOFFIC, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris Hachette
- A. LEMARÉCHAL, 1997, *Zéro(s)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- C. MULLER, 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin
- R. RIEGEL, J.C. PELLAT, R. RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France

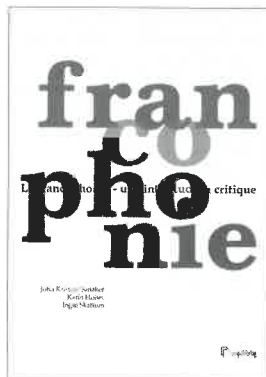
¹ Les exemples sont systématiquement envisagés dans les deux sens : français/anglais et anglais/français de façon à ce que les différences observées puissent être vérifiées dans les deux cas.

² Le fait que ces propriétés lexicales ne rendent pas compte de tous les cas de figure est souligné par R. Flintham (2004). Mis à part le fait que *which* est contraignant lorsque la relative renvoie à une prédication, ce pronom peut dans certains cas renvoyer aussi bien à des animés qu'à des inanimés. R. Flintham constate que certaines propositions sont compatibles avec les deux marqueurs, *which* et *who* mais avec des valeurs légèrement différentes. Dans les structures

interrogatives telles que *which of your sons is studying law ?*, ou *which is which ?* référant à des jumeaux par exemple ou à deux types de vin, *which* est utilisé pour identifier des éléments dans un ensemble et non les propriétés qui les caractérisent.

³ On constate par ailleurs que les incises et les propositions mises entre parenthèses, qui apparaissent à l'intérieur d'une relative posent des problèmes de traduction. Faute de place, ce point ne sera cependant pas développé ici.

⁴ Cf. R. Huddleston & G.K. Pullum (2002), p 1054.



John Kristian Sanaker, Karin Holter, Ingse Skattum

La francophonie une introduction critique

Ce livre se veut une introduction aux contextes social, politique, littéraire et plus largement culturel du monde francophone hors de France. Il traite en particulier le rôle et le statut de la langue française - dans le passé (grandes découvertes, colonisation) et dans le présent : Quels sont les domaines d'utilisation du français ? Par quelles parties de la population est-il parlé ? Quels sont ses rapports avec les langues locales/nationales ? Quel sera son avenir face à ces langues et face à l'anglais, la première langue mondiale ? Les réponses à ces questions se trouvent, entre autres, dans une description des divers contextes du français - une description que les auteurs ont voulu plus sobre et plus réaliste que celles qu'on rencontre souvent dans le cadre du mouvement politique de la Francophonie.

Le livre s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'informer de plus près de ces questions et inclure dans leurs références géoculturelles le monde d'expression française hors de France : les enseignants et étudiants des facultés des sciences humaines et sociales, les professeurs de français des collèges et lycées, comme aussi le public général.

Les auteurs sont spécialistes de trois différentes régions du monde francophone. John Kristian Sanaker est professeur de littérature française à l'Université de Bergen, et spécialiste du Québec; Karin Holter est professeur émérite de littérature française à l'Université d'Oslo, et spécialiste du Maghreb; et Ingse Skattum est sociolinguiste, professeur d'études francophones à l'Université d'Oslo, et spécialiste de l'Afrique subsaharienne.

ISBN: 82-7477-220-2
276 pages

Oslo Academic Press 2006
Prix: 30 EUR + frais de transport

Pour faire une commande,
contactez Oslo Academic Press

VERNER EGERLAND & VESTA SANDBERG

Une règle qui n'en n'est pas une ? Sur la référence du sujet implicite dans le gérondif français et le 'gerundio' italien ¹

Introduction

Dans la plupart des grammaires de français et d'italien, on peut lire que le sujet implicite du gérondif doit être le même que le sujet de la principale. Il est vrai que dans des constructions telles que *Je me suis endormi en lisant le journal / mi sono addormentato leggendo il giornale* il est tout à fait clair que les sujets implicites des formes non finies, *en lisant / leggendo* réfèrent aux sujets des propositions principales. En effet, l'expression ne peut signifier que 'quand (moi) je lisais le journal ...'.

Les exemples cités illustrent ce qui est souvent décrit dans les grammaires comme une règle générale, que nous appellerons *la règle de la coréférence des sujets*, qui veut que le sujet implicite de constructions telles que les deux cas cités soit identique au sujet de la principale. Cela dit, il faut immédiatement reconnaître qu'il y a (au moins) trois manières différentes d'entendre la notion de « règle ».

D'abord, le fait observé peut être imposé par une règle de la grammaire normative qui prescrit la coréférence des sujets.

Deuxièmement, la règle pourrait exprimer ce que l'on trouve dans la production effective dans les deux langues (parlées et écrites). Dans ce cas, la règle n'est qu'une généralisation empirique dérivée de l'usage.

Troisièmement, il se peut que la coréférence des sujets soit l'interprétation des locuteurs confrontés à ces phrases. Il s'agirait alors toujours d'une généralisation empirique qui, cependant, porterait sur la connaissance introspective des locuteurs plutôt que sur l'usage.

Chaque tentative d'analyse des règles grammaticales doit tenir compte de la nature ambiguë du concept, c'est-à-dire ces trois points de vue : la règle en tant que *norme de la grammaire prescriptive*, la règle en tant que *généralisation sur l'usage des locuteurs* et, enfin, la règle en tant que *généralisation sur la compétence abstraite des locuteurs*.

L'étude qui suit a l'objectif limité de chercher à contribuer à la compréhension de la question suivante : *Jusqu'à quel point y a-t-il correspondance entre la règle décrite et imposée par les grammaires, l'usage dans les textes écrits et les jugements des locuteurs natifs ?*

¹ Le présent travail fait partie d'une recherche financée par Riksbankens Jubileumsfond, n. J2002-0364, qui étudie la référence du sujet implicite dans certaines constructions participiales en français et en italien.